

HABITAT JEUNES BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



RAPPORT ANNUEL 2017

Assemblée Générale 2017 / 27 avril 2018



Rapport Moral URHAJ Bourgogne Franche-Comté

Nous avons le plaisir d'ouvrir pour la première fois l'assemblée générale de notre association. C'est l'occasion de regarder le chemin parcouru depuis l'assemblée générale constitutive de Février 2017.

Nous remercions encore, les adhérents les plus convaincus mais surtout les plus disponibles, qui ont permis la concrétisation d'une identité commune entre les associations adhérentes de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) de Bourgogne et de Franche Comté.

Pour mener à bien cette union, 2017 a été marquée par l'embauche en août d'une déléguée régionale et l'élaboration d'une feuille de route pour les prochaines années.

Nous vous invitons à retenir les 4 orientations prioritaires :

- **Promouvoir la situation stratégique et la plus-value des Résidences Habitat Jeunes sur le territoire régional**
- **Recueillir et analyser les usages des jeunes et expérimenter de nouveaux espaces d'expression**
- **Accompagner la transition socio-écologique des Résidences Habitat Jeunes**
- **Identifier les acteurs et territoires avec un potentiel de développement Habitat Jeunes**

Néanmoins les statistiques se suivent et se ressemblent... A chaque publication, le même constat : *« Baisse marquée de la population des 15 – 29 ans »*, selon le rapport publié par la DRDJSCS* de Bourgogne-Franche-Comté en novembre 2017. La région a perdu en moyenne 0,9% de sa population jeune par an entre 2008 et 2013. Après le Grand Est, notre région est celle qui en perd le plus. Et le plus navrant est le commentaire qui suit : *« cette baisse s'explique en partie par le départ de nombreux jeunes vers d'autres régions pour se former et trouver un emploi »*.

Acteurs de l'habitat des jeunes, quelle serait notre préconisation ?

Retenons les jeunes nés et formés sur nos territoires ! Ces jeunes, nos résidents, entament leur vie d'adulte après une formation qui en moyenne s'arrête au bac professionnel. Par choix ou par obligation, ils ne se lancent pas dans des études supérieures, financées par les bourses. Ils doivent donc rapidement trouver les moyens de subsistance.

Comment faire entendre notre voix ?

Au fil des mois, nous sommes interpellés sur des thématiques spécifiques qui changent en fonction des préoccupations du moment : la valorisation du service civique, le vivre-ensemble et la citoyenneté, les problèmes de la radicalisation, l'engagement des jeunes, l'apprentissage.

On saupoudre ici et là des mini-projets pour les jeunes, des « actions innovantes » sur l'intergénérationnel, quelques mesures pour les réfugiés de moins de 25 ans ou les jeunes mineurs non accompagnés. Tel département finance une partie du Bafa, telle ville met en place des offres pour les étudiants, la Région finance une petite partie du permis de conduire, sous réserve de compatibilité avec certaines conditions...

Nous, acteurs d'Habitat Jeunes, engagés dans une démarche d'éducation populaire et portant les valeurs de l'économie solidaire, avons à cœur de faire émerger des attentes et répondre à des besoins observés au niveau local. Nous contribuons à la cohésion sociale et participons aux politiques locales « jeunesse ».

Au-delà des mots, il s'agit d'affirmer une volonté politique commune et l'envie de faire une réelle place à ces jeunes dans leur diversité, de les mettre au cœur de nos préoccupations. A quand des politiques publiques concertées et transversales entre les institutions et opérateurs qui souhaitent vitaliser les territoires en vue de donner aux jeunes l'envie de rester, de s'installer ?

E.Guichard, Président

A.Millot, Vice-Présidente



Vie associative

L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes BFC a été créée le 2 février 2017 et est née de la fusion de l'URHAJ Bourgogne et de l'URHAJ Franche-Comté, conformément aux préconisations de l'UNHAJ pour une structuration territoriale optimale.

Elle compte 17 adhérents en 2017. Une Assemblée Générale constitutive a entériné la composition des instances et les nouveaux statuts de l'URHAJ BFC.

L'Union Régionale a pour but d'apporter, selon les principes exprimés dans la Charte de l'UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes), une réponse globale à la question de l'habitat des jeunes de 16 à 30 ans dans la région Bourgogne Franche-Comté. Son rôle se décline ainsi :

- a) de constituer et animer le collectif des adhérents signataires de la Charte UNHAJ ;
- b) de défendre, avec les adhérents, les principes fondamentaux énoncés par la Charte ;
- c) d'atteindre les buts que les adhérents se donnent à travers la Charte : concourir à la socialisation et à l'épanouissement des jeunes en mettant à leur disposition, quelle que soit leur situation, des équipements et des services leur offrant un appui matériel, moral et éducatif ;
- d) d'établir et proposer les grandes orientations de la politique d'accueil et d'insertion des jeunes à partir de l'expérience de ses adhérents ;
- e) de définir un projet de développement commun à l'ensemble des adhérents ;
- f) de créer et animer avec la participation active de ses adhérents tout service, action, dispositif concourant au développement permanent de leurs compétences dans les champs politique, pédagogique, économique et chacun des domaines dans lesquels ils interviennent ;
- g) de représenter, de défendre et de promouvoir les intérêts moraux et matériels des adhérents ;
- h) de coordonner et de soutenir les actions des adhérents auprès des pouvoirs publics et des institutions privées, à l'échelon régional, voire départemental et local à la demande d'un adhérent ;
- i) de témoigner de la situation de la jeunesse dans sa diversité et dans ses aspirations, et de favoriser toute expression des jeunes sur leur propre situation ;
- j) de restituer aux adhérents la réalité des actions conduites afin de leur permettre d'apprécier l'opportunité des démarches effectuées, leur pertinence et leurs résultats ;
- k) de faire connaître à l'opinion publique les buts et les activités de l'Union et de ses adhérents ;
- l) de gérer et de cogérer les crédits qui lui sont confiés ;
- m) de façon générale, d'étudier et de participer à l'étude de tout problème intéressant les jeunes quelle que soit leur situation - spécialement ceux du logement, de l'emploi, de la culture, de la mobilité, du bien-être, de la formation, des loisirs..., et d'engager toute action propre à rendre effectives les orientations définies par le Congrès de Dijon en 2016.

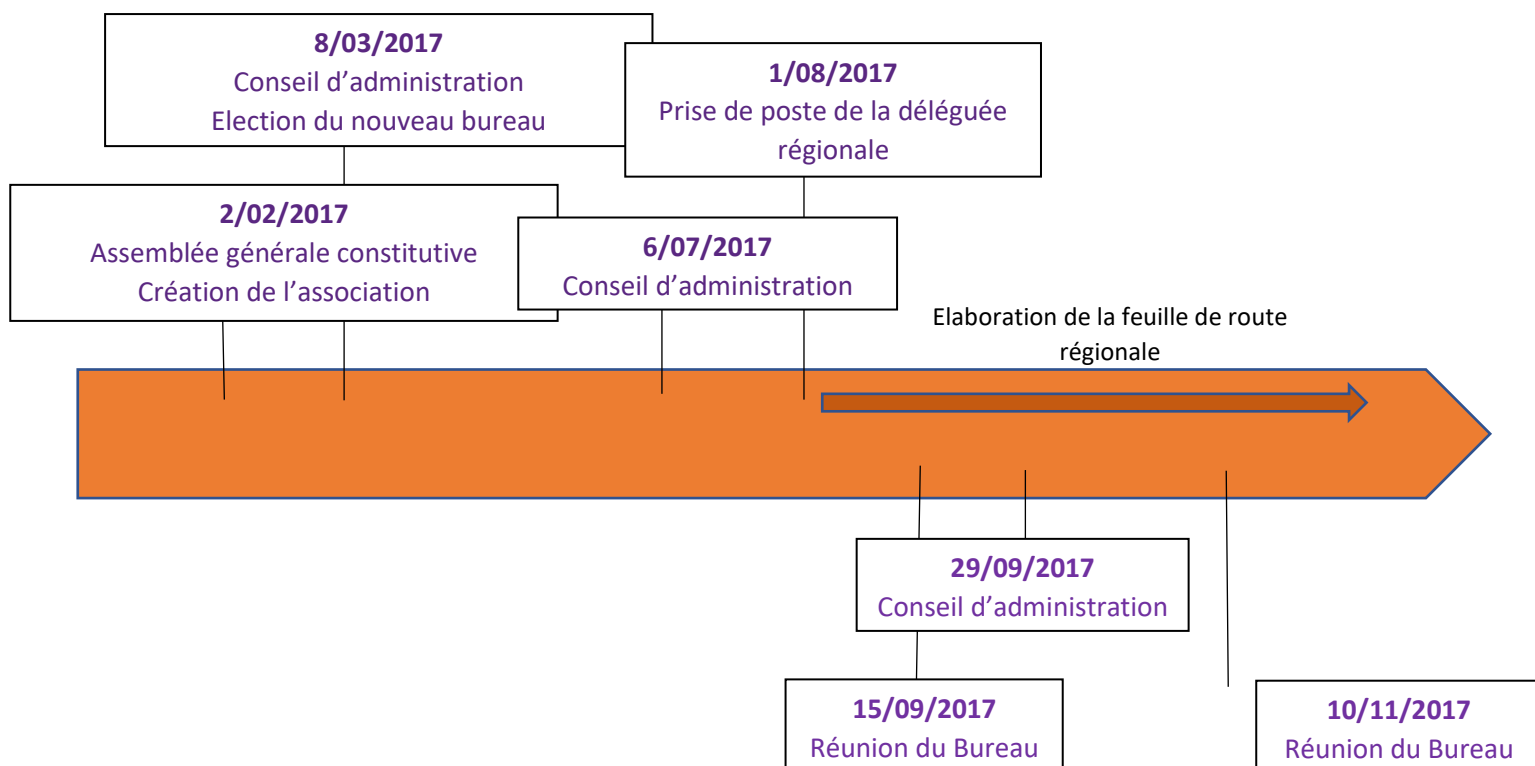
Cette représentation au niveau régional s'inscrit dans le cadre de la charte UNHAJ.

Composition des membres des instances dirigeantes : L'URHAJ BFC est composée à parité par des membres des deux anciennes régions.

Les membres du Bureau sont :

Emmanuel GUICHARD, Président
(Belfort - 90)
Anne MILLOT, Vice-Présidente (Dijon - 21)
Hervé THURIN, Trésorier (Chalon-sur-Saône/Paray-le-Monial - 71)
Emmanuel VANTARD, Secrétaire (Besançon - 25)

Corinne BELAIR, Secrétaire adjointe (Le Creusot - 71)
Elodie GRESSET, membre (Vesoul - 70)
Sylvie GAUTHIER, membre (Autun - 71)
Philippe DESCOURVIERES, membre (Belfort - 90)



Des représentants au niveau national

Conseil d'administration de l'UNHAJ : E. Guichard, Président ; A. Millot, Vice-Présidente (S. Gauthier, suppléante)

Conseil et Vie de l'Union : E. Vantard, Secrétaire

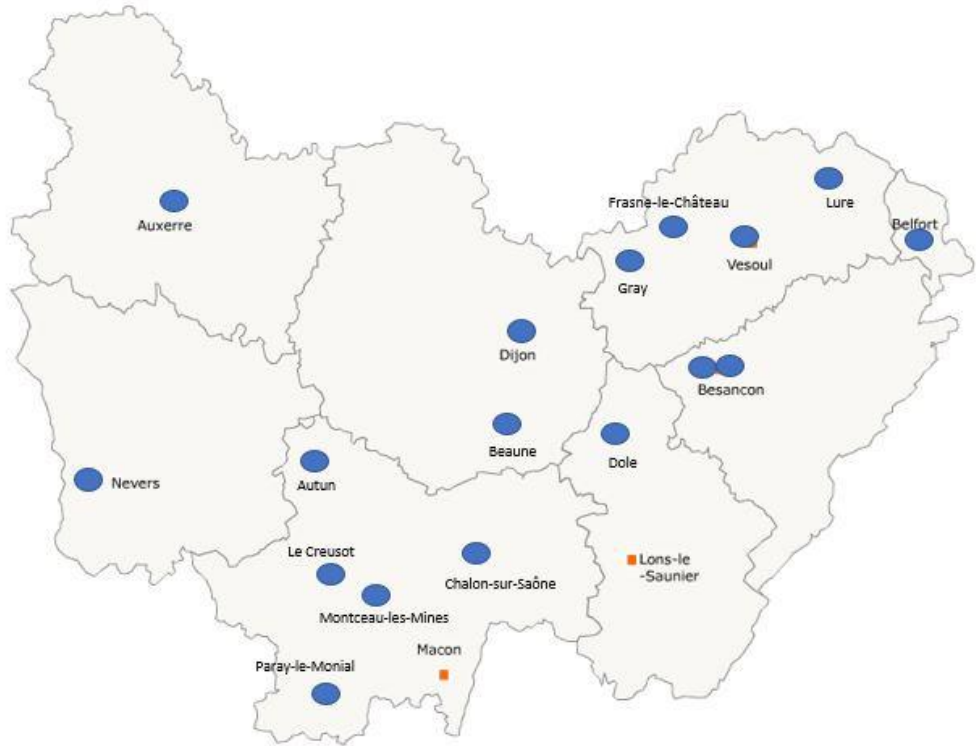
Conférence permanente : E. Guichard, Président et S. Navéos, Déléguée régionale

Commission Opérationnelle (CoOp) : S. Navéos, Déléguée régionale

URHAJ ET SES ADHÉRENTS

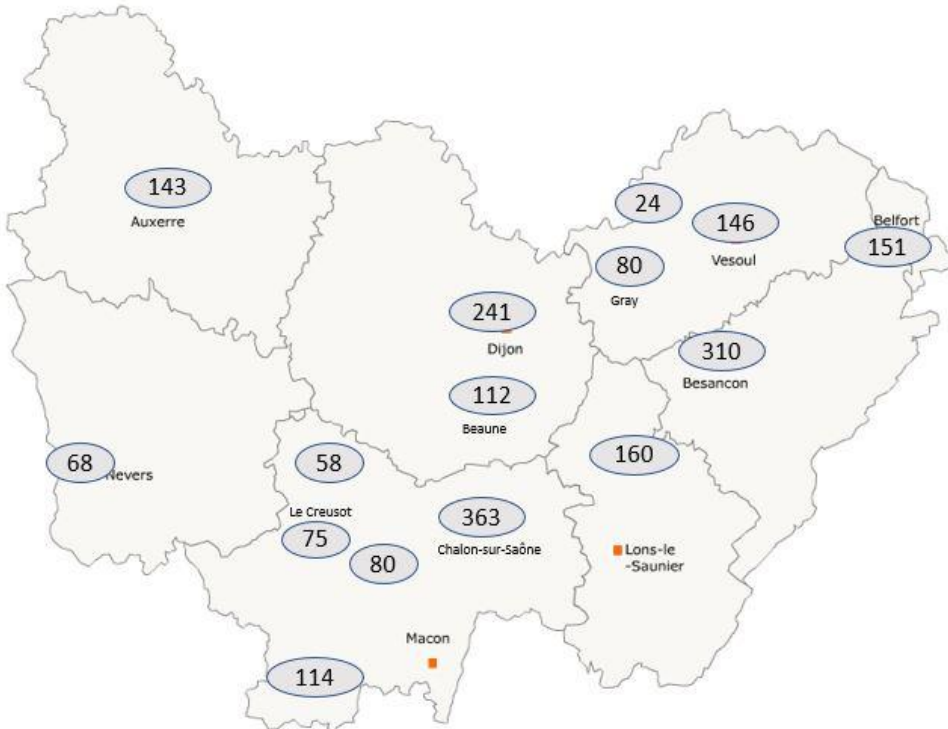
Plus de 5000 jeunes accueillis

17 adhérents répartis sur les 8 départements que compte la Bourgogne Franche-Comté
21 Résidences



L'âge moyen est de 22 ans

2030 logements de la chambre individuelle au T4
Plus de 85% de l'offre locative est individualisé





Solène Navéos, déléguée régionale, a été recrutée à partir du 1er août 2017 à plein temps. A la prise de fonction, la priorité était de rencontrer et s'entretenir avec les équipes des résidences Habitat jeunes de la région pour une mise en culture et un premier diagnostic des attentes et des situations des adhérents. Ces entretiens ont permis de dégager les forces et les faiblesses actuelles du réseau et ainsi prioriser les chantiers à venir au regard des orientations nationales.

Ainsi, l'animation régionale des équipes, l'impulsion et la coordination de projets territoriaux ou thématiques et la représentativité politique et technique au sein des instances régionales sont abordées selon **4 grands axes déclinés en plans d'actions :**

➔ **Promouvoir la situation stratégique et la plus-value des Résidences Habitat Jeunes sur le territoire régional**

- Promotion interne et externe des projets Habitat Jeunes via la création d'outils de communication (numériques et print).
- Représentation politique dans les instances (CRHH, CRAJEP, CRESS, CRIJ...), auprès des institutions (CRBFC, Direccte, Drdjscs, Dreal...) et activation des réseaux d'influence notamment les chambres consulaires et branches professionnelles.
- Collecte et traitement des données quantitatives et qualitatives pour une valorisation cartographique et statistique en direction des partenaires institutionnels (cohésion et aménagement du territoire, politique jeunesse ...).

➔ **Recueillir et analyser les usages des jeunes et expérimenter de nouveaux espaces d'expression**

- Consolider la dynamique régionale des équipes socio-éducatives par des temps de valorisation et d'échange de pratiques, veille réglementaire.
- Opérer une montée en compétences des professionnels par des temps de formation-action.
- Impulser de projets inter-résidences (emploi/insertion, santé/alimentation, parrainage, citoyenneté, écogestes etc.).

➔ **Accompagner la transition socio-écologique des Résidences Habitat Jeunes**

- Mise en place et suivi du comité de pilotage régional de l'accord cadre.
- Déployer le temps d'ingénierie prévu et pris en charge par l'Accord-Cadre (diagnostic de territoire, étude de faisabilité économique, projet socio-éducatif) pour les projets de réhabilitation, d'extension et de création ex-nihilo.
- Repenser les modèles socio-économiques et les modes de gouvernance des projets en fonction des territoires.

- Renforcer les coopérations entre adhérents et externes (Missions locales, CAF, collectivités, entreprises, chambres consulaires ...) pour ancrer et au besoin repositionner ou clarifier territorialement les projets Habitat Jeunes.

→ Identifier les acteurs et territoires avec un potentiel de développement HaJ

- Repérer les territoires non couverts.
- Expérimenter de nouvelles propositions d'offres pour des publics inscrits dans des dispositifs spécifiques (alternance, saisonnalité).

Quelques actions ont été entreprises et documents réalisés au cours du dernier trimestre 2017 afin de commencer à mettre en mouvement la dynamique régionale et incarner le rôle de l'URHAJ BFC auprès de ses adhérents et de ses partenaires extérieurs.

Promouvoir la situation stratégique et la plus-value des Résidences Habitat Jeunes sur le territoire régional

La Communication

Une plaquette papier présentant les adhérents de l'URHAJ BFC (*annexe 1*) et un document de présentation numérique ont été élaborés. Ces outils de communication permettent de faire connaître les missions de l'Union régionale, de cartographier les adhérents et surtout de présenter de manière dynamique le réseau Habitat Jeunes, son rôle et ses valeurs.

Un annuaire des résidences Habitat Jeunes a été conçu, aussi bien à destination de l'interne afin de favoriser l'interconnaissance que de l'externe.

Un cahier des charges du site internet a été élaboré à la fin du dernier trimestre pour assurer une présence sur internet et les réseaux sociaux du réseau Habitat Jeunes BFC à l'heure de la transition numérique.

Les Partenariats et représentations politiques

L'URHAJ BFC est en lien avec les partenaires jeunesse, habitat et économie sociale et solidaire à un échelon jusqu'à aujourd'hui régional mais peut s'effectuer sur différents échelons territoriaux afin de promouvoir l'Habitat des jeunes sur tous les territoires.

Cela se traduit notamment en siégeant dans les instances suivantes :

CRHH : Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire

CRESS : Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

L'URHAJ BFC a participé aux ateliers organisés ou coorganisés par l'Etat et la Région favorisant une construction collective des politiques régionales : économie-emploi-formation/économie circulaire/jeunesse et développement territorial/transition numérique.

Observation

Actuellement, les données renseignées dans AGDV Web ne sont pas exploitables en tant que tel, pour un document d'observation et de valorisation de l'activité. Un travail d'harmonisation est à opérer dans un premier temps (entre les deux anciennes régions Bourgogne et Franche-Comté), de même qu'un travail de recensement exhaustif.

Recueillir et analyser les usages des jeunes et expérimenter de nouveaux espaces d'expression

Commission régionale socio-éducative

Cette commission s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2017, en vue de poursuivre la dynamique enclenchée lors du Congrès annuel de l'UNHAJ fin 2016.

En septembre 2017, les attentes des équipes socio-éducatives ont été recensées via un questionnaire (*annexe 2*) afin de déployer un plan d'actions au plus près des besoins. Ainsi, une palette d'outils a été mise à disposition sur une plate-forme collaborative (google drive). Cela concerne aussi bien des fiches pratiques sur la mise en place d'un CVS, un annuaire des adhérents et des acteurs clés pour les missions d'accompagnement, des outils de communication etc.

Cet espace dématérialisé facilite la capitalisation et le partage de ressources par tous et pour tous, nécessaires à une harmonisation des pratiques et à l'échange de savoirs.

Plan de formations professionnelles continues à destination des adhérents

Dans le cadre du dispositif MUTEKO financé par le Direccte et piloté par les OPCA, l'URHAJ a mis en place deux formations de deux jours chacune sur la transition énergétique et la transition numérique (*programme des formations en annexe 3*).

Ces formations se dérouleront au cours du 1^{er} semestre 2018.

Malheureusement ces formations ne concernent que les salariés dépendant d'Unifaf. Or, en région nous avons quatre adhérents émargeant sur la convention collective 66 (différente de la CCNFJT) dont l'OPCA est Unifaf.

L'enjeu, à terme, est de proposer des formations prises en charge par les deux OPCA malgré une gestion administrative plus complexe.

Accompagner la transition socio-écologique des résidences Habitat Jeunes

Mise en œuvre de l'Accord-cadre national en région BFC

- Mise en place du Comité de pilotage régional

Au cours du dernier trimestre 2017, l'URHAJ a interpellé les différents membres de droit du comité de pilotage régional à savoir la DREAL, DRDJSCS, USH, Action Logement et la CAF mais également quelques acteurs clés tels que le Conseil Régional afin d'enclencher la mise en œuvre opérationnelle de l'AC en BFC. De fait, une rencontre s'est déroulée auprès de la DREAL et la DRDJSCS, co-pilotes de ce Comité : la 1^{ère} réunion se tiendra au cours du mois de mai 2018.

L'URHAJ est désormais positionnée comme animateur régional de cet accord-cadre aux côtés des services techniques de la DREAL.

- Réseau Habitat Jeunes BFC

Le 26 octobre, une journée régionale à destination des adhérents a été organisée par l'URHAJ en collaboration avec l'UNHAJ. Huit adhérents ont participé à ce temps de travail, ce qui a permis une meilleure appropriation des enjeux et des intérêts du réseau à intégrer ce nouvel accord-cadre 2017-2019, notamment en termes d'accompagnement.

Cette journée ainsi que le travail de mobilisation et sensibilisation quasi-individuel effectué par l'URHAJ ont abouti à la validation de 7 plans d'accompagnement sur 2018 pour des réhabilitations ou des créations ex-nihilo. Ces plans d'accompagnement élaborés en partenariat avec l'UNHAJ et les adhérents concernent des diagnostics de territoire, des études de faisabilité économique et des projets socio-éducatifs des structures.

En décembre 2017, l'URHAJ BFC a intégré l'équipe mutualisée nationale Accord-Cadre afin d'être en capacité de mener ces différents accompagnements.

Renforcer les coopérations internes et externes

Les coopérations entre adhérents peuvent revêtir différentes formes : mutualisation, mise à disposition, collaboration dans des réponses à appel à projets etc. Cette culture ou ces pratiques commencent petit à petit à émerger, notamment sur les départements comptant plusieurs Résidences Habitat Jeunes (70 et 71). L'URHAJ accompagne et encourage ces pratiques en organisant par exemple un temps de travail dédié à un retour d'expérience autour de la création d'un GCSMS (Groupement coopératif dans le secteur médico-social) en région Centre-Val-de-Loire.

Plusieurs démarches en 2017 ont abouti à des rencontres, en décembre 2017 ou au cours du premier trimestre 2018, avec des représentants ou salariés de l'AFPA, de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat, la Direccte. Ces liens tissés à un niveau régional ont pour objectifs de conforter ou d'enclencher des partenariats locaux formalisés ou non avec les Résidences Habitat Jeunes.

Identifier les acteurs et territoires avec un potentiel de développement Habitat Jeunes

L'URHAJ a participé au mois de septembre à une rencontre Start'Up de Territoires organisée à Lons-le-Saunier par le Clus'Ter du Jura. Cet événement a pour but de faire émerger des projets développant de l'activité économique sur le bassin lédonien et plus largement sur le département du Jura.

Suite à un besoin repéré localement d'hébergement collectif temporaire, un atelier « Auberge lédonienne » a été créé. Cet atelier a permis de faire phosphorer divers acteurs locaux et citoyens autour de ce projet et surtout d'initier un embryon de collectif. Au fil des rencontres, ce collectif animé par le Clus'Ter du Jura a commencé à se formaliser autour d'un projet de création d'une Résidence Habitat Jeunes et d'une Auberge de jeunesse.

L'URHAJ est membre de ce collectif et surtout l'accompagnera en 2018 dans la réalisation d'un diagnostic territorial, d'une étude de faisabilité et d'un projet socio-éducatif en vue de créer une Résidence Habitat Jeunes sur le bassin de la Communauté d'agglomération lédonienne.

Cette première expérience très positive permet d'en envisager d'autres sur des territoires non couverts de la Région.



Résidence Parodienne
Rue Michel Anguier
71600 PARAY-LE-MONIAL
T : 03.85.81.07.44
rejt.paray@wanadoo.fr
www.residenceparodienne.com
Direction : Hervé THURIN

89

Résidences Jeunes de l'Yonne
16 Boulevard Vaulabelle
89000 AUXERRE
T : 03.86.52.45.38
contact@residences-jeunes-yonne.fr
www.residences-jeunes-yonne.fr
Direction : Corinne LEMIERE

90

Habitat Jeunes Belfort
6 rue de Madrid
90000 BELFORT
T : 03.84.21.39.16
contact@habitatjeunes90.org
www.habitatjeunes90.org
Direction : Emmanuel GUICHARD



HABITAT DES JEUNES BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Tellement plus que du logement !

URHAJ BFC
Solène NAVEOS, déléguée régionale
4 rue du Pont des Tanneries
21000 DIJON
T : 07.83.58.52.02

solene.naveos@unhaj.org

bourgognefranchecomte@unhaj.org
www.unhaj.org

21

URBANALIS
4 rue du Pont des Tanneries
21000 DIJON
T : 03.80.41.19.56
accueil@urbanalis.fr
www.urbanalis.fr
Direction : Anne MILLOT

Résidence Jeunes
8 avenue Guigone de Salims
21200 BEAUNE
T : 03.80.24.88.00
www.fjt-beaune.com
Direction : Cyril FRANCOIS

70

Point Habitat Jeunes
19 rue Marcel Rozard
70000 FROTEY-LES-VESOUL
T : 03.84.75.01.63
Phaj.frotey@orange.fr
www.phaj.frotey.sitew.fr
Direction : Elodie GRESSET

Résidence Jeunes
2 rue André Maginot
70100 GRAY
T : 03.84.64.99.20
Le-foyer@wanadoo.fr
www.le-foyer.fr
Direction : Thierry SAUVAGEOT

25

Habitat Jeunes « Les Oiseaux »
48 rue des Cras
25000 BESANCON
T : 03.81.40.32.00
contact@habitatjeuneslesoiseaux.fr
www.habitatjeuneslesoiseaux.fr
Direction : Emmanuel VANTARD

Résidence La Cassotte
18 rue Cassotte
25000 BESANCON
T : 03.81.51.98.60
www.fjt-lacassotte.com
Direction : Héliène BAILLEUL

FJT Frasne
Rue Saint-Joseph
70700 FRASNE-LE-CHATEAU
T : 03.84.32.48.05
fjt@ahs-fc.fr
www.ahs-fc.fr
Direction : Claire BRAHIMI

71

Résidence Chalon Jeunes
18 avenue Pierre Nugue
71100 CHALON-SUR-SAÛNE
T : 03.85.46.44.90
accueilrcj@wanadoo.fr
www.residenceschalonjeunes.com
Direction : Hervé THURIN

Résidence Le Plessis
5 rue de la Résistance
71300 MONTCEAU-LES-MINES
T : 03.85.69.06.20
Residence-le-plessis@wanadoo.fr
www.residence-leplessis.fr
Direction : Gilles ROUSSET

39

Foyer Saint Jean
Place Jean XXIII
39101 DOLE
T : 03.84.82.36.74
lesaintjean@orange.fr
www.lestjean.fr
Direction : Sophie OGIER

58

Résidence Les Loges
64 route de Marzy
58000 NEVERS
T : 03.86.57.46.99
www.lespep58.fr
Direction : Gilles THOMAS

Résidence Chanliu
28 rue de Chanzy
71200 LE CREUSOT
T : 03.85.77.68.68
Fjt.lecreusot@wanadoo.fr
www.logement-jeunes-lecreusot.com
Direction : Corinne BELAIR

Espace Saint EX
Rue Saint-Exupéry – BP 123
71404 AUTUN CEDEX
T : 03.85.86.58.30
accueil-espacesaintex@orange.fr
www.espacesaintex.org
Direction : Sylvie GAUTHIER

Questionnaire 21 septembre 2017

Animation socio-éducative Habitat Jeunes Bourgogne Franche-Comté

Nom et ville de votre structure :

Equipe « animation » (noms/prénoms/mails) :

Equipe « accompagnement social » :

Combien de temps par semaine consacrez-vous à la mission « animation » (de la recherche éventuelle de contacts à la réalisation de l'animation) ?

Quelles sont vos autres missions au sein de la Résidence ?

Quels sont vos moyens mis à disposition ?

Budget :

Matériels :

Equipement :

Quelles sont les dernières formations professionnelles suivies pour vous qualifier/professionnaliser sur cette mission (titre/date/durée) ?

A quel rythme proposez-vous des animations aux résidents (1 fois / semaine, plus ? moins ?) ?

Avez-vous un programme hebdomadaire/mensuel/trimestriel ?

Quels supports de communication (affiche, flyer, site internet, réseaux sociaux) sont déployés en direction des résidents pour faire connaître vos animations ?

Est-ce que les animations sont ouvertes au public extérieur à la Résidence ? Si oui, lesquelles ?

Si oui, quels supports de communication utilisez-vous (site internet, affiche, Réseaux Sociaux, flyer, communiqué de presse ...) ?

Comment élaborerez-vous une animation (de l'idée au projet/individuel – collectif/avec les résidents etc.) ?

Au-delà des animations récurrentes, avez-vous défini une thématique particulière pour les animations de la saison 2017/2018 ?

Si oui, quels sont la ou les thématiques définies et adoptées pour la mission « animation » au sein de votre structure ? Ecologie, santé (prévention/information/orientation), alimentation, culture, sports, citoyenneté, mobilité, vivre-ensemble, etc. ?

Pensez-vous inscrire la structure sur des événements locaux/régionaux/nationaux tels qu'un festival ou une mobilisation nationale thématique ou autre ? (festival AlimenTerre, la fête des possibles, le mois de l'ESS, la semaine de la mobilité, la fête des voisins, la semaine du goût, festival Chalon dans la rue, etc etc...) ? Si oui, lesquels ?

Avez-vous déjà élaboré une animation en partenariat avec d'autres acteurs (Résidence Jeune, autre association, MJC, centre social, CPIE etc.) ?

Avez-vous déjà reçu du mécénat, du ou des dons pour une animation ? Si oui, quelle forme ou de quelle nature et par qui ?

Comment impliquez-vous les résidents ? Comment recueillez-vous, ou pas, les souhaits/attentes des résidents ?
Quelles techniques employez-vous ?

Quelles animations rencontrent le plus de succès ? Selon vous pourquoi ?
(calendrier/thématique/horaire/communication etc...)

Quelles sont les animations le plus difficile à mettre en place ? Pourquoi ?

Faites-vous appel à des associations, des intervenants extérieurs ? Si oui, lesquels et dans quel(s) cadre(s) ?

Comment évaluez-vous les animations (ex : demande directe auprès des résidents présents, questionnaire à remplir par les résidents ou en collectif, etc.) ?

Selon vous, quelle serait une saison « animation » de rêve ou idéale ?

Qu'est-ce qui vous manque actuellement pour concevoir cette saison idéale ?

Quelles seraient vos attentes/besoins concernant l'URHAJ BFC ?

Quelles seraient vos attentes/besoins concernant l'UNHAJ ?



FORMATION 2018

Transition énergétique et socio-économique
traduction opérationnelle, implications professionnelles
et opportunités pour les Résidences Habitat Jeunes

Formation de 2 jours (14 heures)

dates proposées :
22 & 23
mars 2018

Bourgogne
Bâtiment Durable

en partenariat avec :
Bourgogne
Énergies
Renouvelables

Objectifs de la formation

- ▲ Aborder les interrelations entre les usages et les aspects techniques, économiques et réglementaires
- ▲ Acquérir une vision synthétique des rôles de chaque intervenant lors d'un projet de réhabilitation
- ▲ Enrichir les visions stratégiques par des déclinaisons opérationnelles

Les enjeux de la « construction durable » sont de créer des bâtiments sains et confortables dont l'impact sur l'environnement, sur l'ensemble de son cycle de vie, est durablement minimisé. Dans le cadre de leur exercice professionnel, il s'agit d'apporter aux participants les fondamentaux du bâtiment performant, des méthodes et outils d'action et, par leur intermédiaire, de faire acquérir aux usagers les bonnes pratiques d'usage d'un habitat performant.

Méthodes pédagogiques : alternance entre pédagogie active, participative et échanges prospectifs. Apports de connaissances illustrés de cas concrets, retours d'expériences.



AXE TRANSITION NUMERIQUE

ACTION 1

Internet et les réseaux sociaux font partis du quotidien des jeunes. Près de 80% d'entre eux sont présents sur le Net au moins une fois par jour ; 48 % se connectent sur les réseaux sociaux plusieurs fois par jour (Ifop 2013). Ils sont des vecteurs de communication, de socialisation, d'information et de divertissement. Ils sont devenus rapidement des médias de masse, sans forcément être cadrés et accompagnés à la hauteur de leurs enjeux.

Internet est un territoire qui présente à la fois des risques, mais aussi d'importantes potentialités pour les jeunes. La compréhension de ces enjeux et la connaissance des outils est donc essentielle pour accompagner les pratiques des jeunes et ainsi minimiser les risques de dérive, tout en valorisant les compétences acquises par ces derniers.

- Les usages d'Internet et des réseaux sociaux : quelles pratiques par les jeunes, pour quels enjeux, opportunités et risques, ...
- Les outils numériques au service de l'animation collective : comment, par les RS ou autres outils, améliorer la communication avec les résidents (les résidents ont entre 16 et 30 ans) et l'équipe salariée ? Comment utiliser les réseaux sociaux et le numérique comme levier dans la relation pédagogique et/ou d'accompagnement ? Trouver des nouvelles ressources en ligne pour faciliter la création graphique, améliorer les campagnes d'emailing, construire son identité numérique professionnelle, ...
- Ce que les réseaux sociaux changent dans les relations avec les jeunes en tant que professionnel et pour les organisations des structures : réflexions sur les postures liées aux réseaux sociaux et plus globalement au numérique.



Apporter une réponse globale à la question de l'habitat des jeunes de 16 à 30 ans dans la région Bourgogne Franche-Comté, tel est le but principal de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Bourgogne Franche-Comté